

DÉPOSEZ VOS ÉCONOMIES

A

La Banque d'Épargne

de la Cité et du District de Montréal

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président L'Hon. Raoul DANDURAND

Vice-président Richard BOLTON

Directeurs: MM. G.-N. MONCEL; l'Hon. C.-J. DOHERTY;
l'Hon. Sir Lomer GOUIN; Donald HINGSTON, M.D.; Fré-
W. MASON; Clarence-F. SMITH; Sir Évariste LEBLANC;
H.-H. JUDAH.

La seule banque constituée en vertu de la Loi des Banques d'Épargnes, faisant affaires dans la cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les autres banques) donne toute la protection possible aux déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes, quelque petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis et des classes ouvrière, industrielle et agricole et d'en faire un placement sûr.

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois, que votre compte soit gros ou petit.

L'Hon. RAOUL DANDURAND

A.-P. LESPÉRANCE, gérant.

Président